

## Efficacité énergétique : Programme d'aide à destination des industriels énergivores

Depuis Juillet 2014, les industries grandes consommatrices d'énergie peuvent bénéficier d'un nouveau programme d'aide dans le cadre de la Transition Energétique. Ce programme est intitulé "5E" pour Efficacité Energétique et Empreinte Environnementale des Entreprises. Quelques informations :

### Les projets éligibles :

Sont éligibles les projets visant à l'amélioration de 20% minimum du rendement énergétique des installations ou la réduction d'au moins 20% des émissions de Gaz à Effet de Serre.

Les montants des projets vont de 2 à 50 millions d'Euros.

Quelques exemples : installations de co-génération, valorisation thermique des déchets, chaudière biomasse, ORC, pompes à chaleur, échangeur thermique...

Réduction des émissions  
de CO<sup>2</sup>

Économies d'électricité

Rendement électrique  
d'environ 10 à 15%

### L'ingénierie financière :

La CDC Climat, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations a créé une Société (Fonds Commun de Créances ou SPV) dont elle détient le capital avec des investisseurs.

La CDC a déjà investi 30 millions d'euros et se réserve le droit d'abonder à hauteur de 70 millions d'Euros ensuite.

Cette Société de Fonds Commun de Créances est propriétaire des machines/installations acquises dans le cadre du projet "5E". Les Industries versent un loyer qui pourra être minoré dans le cas de création de Certificats d'Economies d'Energie.

La durée de financement des projets est de 5 à 10 ans.

### Les industries éligibles :

Situées sur le territoire français ou appartenant à une société française située dans la zone Euro.

A ce jour, quelques projets d'industries sont déjà financés sur 2014 : SAFRAN, AREVA WIND, AIR LIQUIDE, DCNS, DAHER, PSA.

D'autres projets seront financés à partir de 2015 : RENAULT, LAFARGE, SOLVAY, MICHELIN, SEB, VALEO, TECHNIP.

#### Pour plus d'informations :

Claudine Le Naour - 03 80 60 40 81  
c.lenaour@bourgogne.cci.fr  
Philippe Burtin - 03 80 65 92 87  
philippe.burtin@cci21.fr  
Elodie Roppé - 03 86 60 61 53  
e.roppe@nievre.cci.fr  
Ludivine Filoro - 03 85 21 53 31  
l.filoro@cci71.fr  
Gilles Nogaret - 03 86 49 40 52  
g.nogaret@yonne.cci.fr

Une réalisation des  
CCI de Bourgogne avec le soutien de

CCI BOURGOGNE



Programme 5E :  
<http://www.cdclimat.com/5-E-le-programme-de-financement-de.html?lang=fr>

